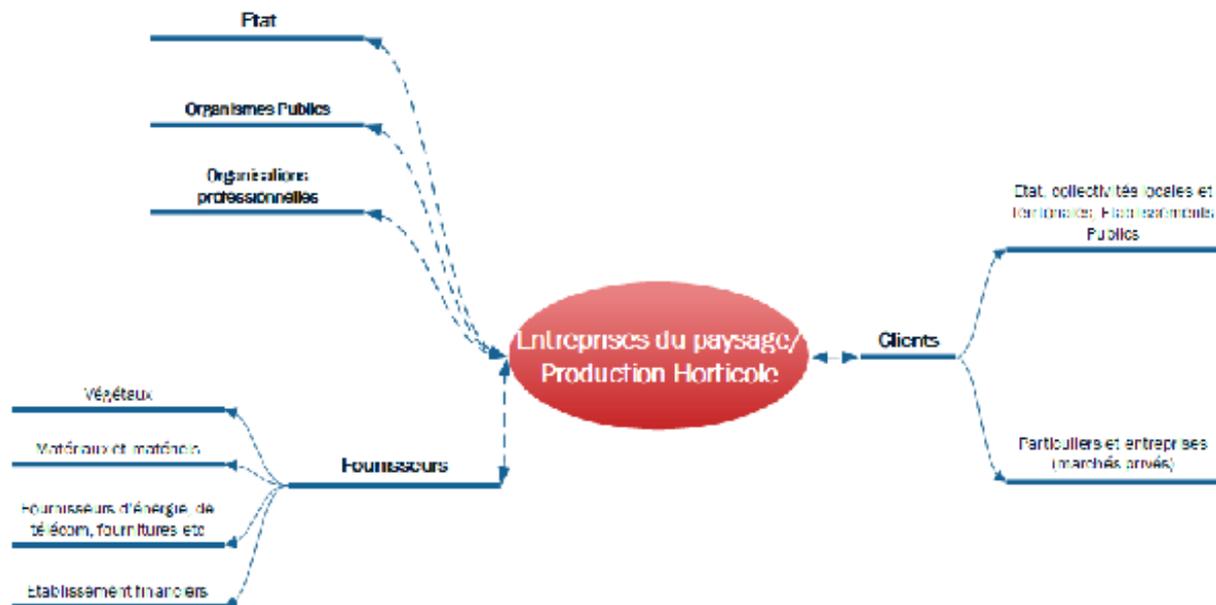


Les entreprises du paysage et de l'horticulture font partie d'une même filière, celle du paysage. Une entreprise, c'est une organisation dont le but est de faire du profit. Dans une entreprise, il peut n'y avoir aucun salarié. Il n'y aura que le chef d'entreprise. C'est surtout le cas pour les entreprises de travaux paysagers, c'est plus rare en horticulture.



Dans cette filière, on peut distinguer les fournisseurs de services et de matériaux, les organismes publics tel que l'état et les collectivités locales, les organisations professionnelles (UNEP, syndicats patronaux et salariés...) et les clients. Les clients peuvent être des clients privés (particuliers, entreprises) mais également des clients publics (communes)

On devient entrepreneur pour de nombreuses raisons. Les plus courantes sont la volonté d'indépendance, la reconnaissance de son savoir-faire, gagner de l'argent, créer son emploi.

C'est un secteur concurrentiel. D'abord entre les entreprises. Cette concurrence entre les entreprises a des aspects positifs. Elle évite par exemple que les tarifs soient trop élevés. Une entreprise seule pourrait en effet fixer les prix les plus élevés. Elle permet également aux entreprises de ne pas stagner sur le plan technique et les pousse à innover, à être meilleures.

Sur de gros chantiers ou de grosses productions, il arrive que ces concurrents deviennent partenaires.

Il y a également la concurrence des entreprises de Bâtiments et Travaux Publics notamment sur les aménagements de voirie (route, rond-point, parking...)

Il y a enfin la concurrence du travail non-déclaré, communément appelé travail au noir (mais vous éviterez d'employer cette expression) qui nuit aux entreprises honnêtes et aux salariés.

Pour produire, une entreprise a besoin de facteurs de production. Le mot facteur renvoie au verbe faire. Un facteur de production, c'est ce qui fait la production.

Parmi ces facteurs, on trouve :

- Les ressources foncières : c'est l'ensemble des bâtiments et terrains dont dispose l'entreprise
- Les ressources financières : ce sont les capitaux dont l'entreprise dispose à sa création (le capital social) et durant son fonctionnement (trésorerie) qui permet de payer les fournisseurs, les salariés etc.
- Les ressources matérielles : ce sont les outils, les engins, le matériel de bureau, les végétaux, les matériaux et fournitures.
- Les ressources humaines : c'est l'ensemble des actifs présents dans l'entreprise, dirigeant compris. Lorsqu'il y a plusieurs salariés, l'entreprise met en place une hiérarchie que l'on peut faire apparaître dans un organigramme